



Séjours montagne

LE TOUR DU HAUT QUEYRAS

Du 25/06/23 au 30/06/23

Le tour du Queyras est aujourd'hui un classique et en tant que tel, il mérite d'être revisité. C'est ce que nous avons fait avec ce tour du haut Queyras en six jours qui alterne les passages classiques immanquables et d'autres encore peu connus et superbes. C'est une vraie boucle au plus près de la frontière italienne dans la partie la plus élevée du massif. Nous franchirons par deux fois la frontière pour découvrir les vallées voisines du Piémont et même y dormir ! Les paysages traversés sont variés, de beaux panoramas bien-sûr mais aussi de nombreux lacs, de belles forêts, de vieux mélèzes, des alpages à perte de vue, des sommets rocheux et des crêtes dénudées. Le Queyras a une réputation qui n'est pas usurpée, ce qui est beau en montagne c'est le contraste et ce tour n'en manque pas !

Randonnée itinérante.

Pour toute demande de personnalisation, de privatisation d'un de nos séjours, contactez-nous et préparons ensemble votre projet.

- Niveau : Niveau Confirmé
- Massif : Queyras
- 6 jours
- 4 - 10 personnes (reste places)
-

Tarifs : à partir de 750,00 €

Déroulement du séjour

JOUR 1 : LE COL DU LONGET LE PIC TRAVERSIER

Départ dans la vallée de l'Aigue Agnel pour rejoindre le col du Longet par le beau vallon éponyme. Belle ambiance fleurie jusque tard dans la saison avant de déboucher au col. Une courte ascension nous permettra alors de gagner le sommet du pic Traversier. Premier panorama de la semaine et belle vue sur le massif et l'itinéraire des jours à venir. Nous basculerons ensuite plein sud au-dessus de l'ancienne mine de cuivre de Clausis pour traverser le vaste cirque herbeux de la Blanche et rejoindre le refuge niché au bord d'un petit lac. Nuit au refuge de la Blanche.

D+ : 950m D- : 600m , 5h30 de marche

JOUR 2 : TOUR DE LA TÊTE DES TOILLIES ET PIC DE CARAMANTRAN (3025M)

Au dessus du cirque de la Blanche un sommet rocheux effilé marque la frontière entre le Queyras, l'Ubaye et la haute Varaita italienne. C'est la tête des Toillies, dérivée de l'occitan étoile dont nous ferons le tour. Une première montée nous mènera au col de la noire puis une belle traversée nous fera découvrir les lacs du Longet. Une courte remontée coté italien débouchera enfin au col de la Noire. Nous longerons ensuite la frontière jusqu'au pic de Caramantran à 3025 m d'altitude. Nuit au refuge Agnel.

D+ : 900m D- : 900m, 6h30 de marche

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -

Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :

979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

JOUR 3 : LE TOUR DU PAIN DE SUCRE ET LE VALLON DE BOUCHOUSE

Un itinéraire original pour cette troisième journée. Un premier col nous permettra de basculer en Italie puis nous remonterons un beau vallon sauvage pour rejoindre le col d'Asti d'où nous aurons une vue fantastique sur le mont Viso tout proche. Nous descendrons ensuite au lac d'Asti perdu dans un océan minéral et rejoindrons enfin le long vallon de Bouchouse et ses lacs. Belle descente sur la haute vallée du Guil.

Nuit à la Monta où nous retrouverons les bagages.

D+ : 750m D- : 1350m, 6h30 de marche

JOUR 4 : CRÊTES ET SOMMET DE PRAROUSSIN

Le mélézin au-dessus de l'Echalp est parsemé de vieux arbres impressionnants dont certains sont classés. Nous le remonterons jusqu'à sortir sur la crête de Praroussin que nous suivrons jusqu'au sommet. Belle vue sur le Haut Guil, le Viso et le Val Pellice en contrebas. La descente se fera par un ancien chemin muletier transfrontalier autrefois très emprunté jusqu'à la Conca del Pra et son ambiance si particulière. Nous voilà en Italie !

Nuit au refuge Jervis

D+ : 1000m D- : 1000m, 5h30 de marche

JOUR 5 : LE COL D'URINE

Un dernier coup d'oeil sur la Conca del Pra et nous voilà dans le long vallon d'Urine à l'ambiance singulière. Nous le remonterons jusqu'au col du même nom, passage étroit sous les vastes pentes rocheuses du Pelvas. De l'autre côté c'est un bel alpage, puis un mélézin fleuri et accueillant qui nous descendra jusqu'à Abriès.

Nuit en gîte à Abriès.

D+ : 800m D- : 1000m , 6h de marche

JOUR 6 : LE LACS DU MALRIF

Nous irons découvrir ensemble le plus grand lac du Queyras : le lac du grand Laus. Culminant à près de 2600m d'altitude, il domine la région et offre un superbe panorama sur les vallées et sommets environnants. Nous descendrons par le vallon du Lombard jusqu'à Aiguilles, chef lieu du Queyras connu pour ses étonnantes maisons construites par des enfants du pays ayant fait fortune aux Amériques.

D+ : 1000m D- : 1100m, 6h de marche

Séparation à Aiguille à 16h30. Navettes pour Chateau-Ville-Vieille et la gare de Montdauphin-Guillestre.

Possibilité de transfert vers la gare SNCF de Guillestre Montdauphin sur demande.

NB : Le programme est donné à titre indicatif. **L'accompagnateur reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant**, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, ou bien par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

Un pied devant l'autre...mais pas que !

La randonnée en montagne c'est bien sûr la marche à pied mais c'est aussi la découverte des territoires parcourus : les paysages et panoramas parfois grandioses mais aussi l'histoire locale, le patrimoine, la faune, la flore... C'est le métier de l'Accompagnateur en Montagne, spécialiste de sa région et passionné, de transmettre

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -

Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :

979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

ses connaissances et son expérience du terrain. A une époque ou plus que jamais la montagne devient un décor pour activités récréatives nous prendrons le temps d'aller à la rencontre de ces milieux fragiles pour comprendre les enjeux qui les traversent.

Nombre de participants

10 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants, vous serez avisés au plus tard 7 jours avant le départ en cas d'annulation.** Dans la mesure du possible, une solution de remplacement vous sera proposée.

Matériel à prévoir

La tête

- lunettes de soleil protection classe 3
- chapeau ou casquette
- crème solaire « écran total »

Le corps

- T-shirt ou chemise, éviter le coton qui sèche très mal et préférer des matières plus « techniques » proposées par les marques spécialisées
- une polaire ou soft shell chaude
- un coupe-vent type gore tex protégeant contre la pluie

Les jambes

- un pantalon adapté à la marche en montagne

Les pieds

- des chaussures de marche adaptées à votre taille, tige haute conseillée. Baskets interdites
- préférer des chaussettes techniques aux chaussettes cotons qui favorisent les ampoules

La nuit

- un drap de couchage type sac à viande pour les nuits en gîte et refuge (obligatoire) Petit nécessaire de toilette
- boules Quies

Le sac

- un sac à dos montagne d'environ 35/40 litres
- une gourde ou poche à eau pour une contenance minimale de 2L
- une boîte plastique pour transporter le pique nique et manger dedans ; petits couverts
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant entre autres de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules

Divers

- petit couteau
- appareil photo
- une paire de bâtons de marche est conseillée

Cette liste n'est pas exhaustive et reste à compléter par vos soins.

Attention, ne vous chargez pas inutilement... Nous serons en gîtes et refuges toute la semaine, entre nous et

autres randonneurs, inutile de se mettre sur votre 31 le soir venu, vos habits de randonnée resteront de situation ! Tous les refuges sont équipés de couettes ou de couvertures, inutile de prendre des duvets. Ils sont également équipés de « chaussons » pour l'intérieur et d'une bibliothèque généralement bien achalandée. L'électricité peut être limitée selon la situation du refuge.

COVID-19 : mesures exceptionnelles

Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2021. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

Afin de respecter les exigences sanitaires liées au covid-19, des mesures particulières vont s'appliquer dans les refuges pour cette saison, notamment un nombre de places restreint.

Vous serez hébergés dans le même dortoir que vos compagnons de cordée mais, exceptionnellement **cette année les refuges ne fourniront ni couvertures, ni oreillers, ni crocs pour se déplacer dans les refuges.**

Il vous faudra par conséquent prévoir en plus de la liste indiquée sur la fiche technique (cf. matériel à prévoir) : un duvet léger (+5° +10°), des crocs ou tongs ainsi qu'un masque et du gel hydroalcoolique.

Il vous est par ailleurs demandé de veiller au respect des consignes de bonnes pratiques suivantes :
Avant de monter :

- Je réserve obligatoirement ma nuitée avant de monter, et même pour manger à midi : sur le site web du refuge ou par téléphone auprès du gardien.
- Je me renseigne sur les préconisations sanitaires mises en place dans ce refuge (voir ci-dessous).
- Je monte avec mon matériel personnel : masque, gel hydroalcoolique, sac à viande et/ou duvet, tongs pour être confort au refuge (pas de crocs en refuge, pas de draps, pas d'oreiller).
- Je monte uniquement si je suis en bonne santé, pour me protéger et protéger les autres
- Je signe la charte d'engagement individuelle pour un séjour en refuge et je la remet au gardien (sur papier ou par mail).

Au refuge :

- Je me lave les mains, si possible sur le point d'eau extérieur, avant d'entrer dans le refuge.
- Je m'informe sur les mesures de préconisations sanitaires mises en place (circulations, disposition des tables, des dortoirs...) et les respecte scrupuleusement.
- Je respecte les principes de distanciation physique avec les autres usagers, ainsi qu'avec le gardien.
- Je porte un masque si impossibilité de respecter la distanciation d'un mètre.
- Je participe activement pour soulager le travail du gardien, plus important dans cette période : nettoyage des sanitaires après mon passage, nettoyage du dortoir après la nuitée.
- Je profite de mon séjour dans la bonne humeur !

A la descente :

- Je descends mes déchets.
- J'informe immédiatement le gardien si je suis malade après mon séjour, afin de pouvoir prévenir les autres usagers."

Enfin, les refuges du CAF ont édité une "**Charte d'engagement individuel pour un séjour en refuge de montagne en sécurité, pour moi et pour les autres**" qu'il vous sera demandé de signer au début de votre séjour. Cette charte sur laquelle figureront les coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse mail...) de chaque compagnon de cordée sera remise aux refuges lors de votre arrivée sur place. Le guide vous fera donc signer une charte par refuge fréquenté.

Pour votre information, voici le texte de la charte :

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun pour limiter les effets de la pandémie est fondamentale. C'est également le cas en montagne, et plus particulièrement en refuge. Les gardiens et propriétaires de refuge ont adapté l'organisation et le fonctionnement des refuges pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel.

C'est pourquoi, pour confirmer ma réservation obligatoire de mon séjour en refuge de montagne,

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par le refuge ne seront pas les mêmes qu'habituellement ;
- Avoir pris connaissance du matériel spécifique que je dois amener en conséquence pour moi et pour mon groupe pour pouvoir séjourner dans le refuge (équipement de protection et de désinfection individuels, literie, duvet, linge personnel...).
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de ma réservation par le gardien afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

Je m'engage par ailleurs :

- A ne pas monter en refuge si quelqu'un de mon groupe constitué ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
 - A respecter les conditions de ma réservation (nombre de personnes, composition du groupe, nombre de nuitées, type de service (bivouac ou dortoir), heure d'arrivée et de repas...) ;
 - A me laver les mains avec du savon avant d'entrer dans le refuge ;
 - A respecter les gestes barrières (distanciation physique, désinfection des mains, port du masque, sens de circulation dans les bâtiments, ...) et les règles de vie en refuge qui ont été adaptées à chaque refuge et présenté dans le protocole sanitaire particulier disponible sur le site internet du refuge et présenté par le gardien à mon arrivée ;
 - A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de mon groupe le cas échéant et de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque,...) en plus matériel classique nécessaire à ma sécurité en montagne ;
 - A prendre en charge lors de mon départ du refuge l'ensemble du matériel utilisé lors de mon séjour et tout particulièrement les protections à usage unique utilisées lors de mon couchage.
- Date, nom et Signature

Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en Montagne diplômé du Brevet d'État d'Éducateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours collective.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

Assurances

Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert** (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,4% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,9 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

Hébergement

Hébergement **en refuges de montagne et en gîtes de pays**. Dortoirs confortables, couettes ou couvertures fournies, douches chaudes. Repas cuisinés par les refuges, à base de produit locaux. Dîners copieux et équilibrés, 5 plats comme le veut la tradition italienne au refuge Jervis. Pique-niques le midi.

Ces hébergements vous sont proposés sous réserve de disponibilité au moment de votre inscription.

Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

9:15h

à **Ville-Vieille**, commune de Château-Ville-Vieille au centre du Queyras. Nous nous retrouverons à 9h15 sur le grand parking face à l'hôtel le Guilazur en rive gauche du Guil. Possibilité de transfert depuis la gare SNCF de Guillestre Montdauphin sur demande.

Si vous arrivez en voiture vous pouvez vous garer à Aiguille, parking à la sortie du village et nous viendrons vous chercher.

Accès

En train,

- Gare SNCF de Montdauphin/Guillestre : www.ter-sncf.com/paca
- TER PACA Marseille/Briançon, liaisons quotidiennes. Numéro vert : 0 800 11 40 23
- TGV : Paris-Valence ou Paris-Grenoble ou Paris-Oulx : www.voyages-sncf.com

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

- Correspondances Navettes : www.05voyageurs.com

En voiture,

- Depuis Marseille : empruntez l'autoroute A51 jusqu'à Gap/Tallard, puis direction Embrun, Guillestre et le Queyras. 3h30, 258 km.
- Depuis Grenoble : au choix Briançon par le col du Lautaret ou Gap par le col Bayard puis Embrun, Guillestre et le Queyras. 3h30, 161 km.
- Depuis Turin : rejoignez la frontière par le col de Montgenèvre, puis direction Briançon, Guillestre et le Queyras.

Prix

tous les tarifs

nbe participants	prix par personne
4	780,00 €
5	780,00 €
6	780,00 €
7	750,00 €
8	750,00 €
9	750,00 €
10	750,00 €

Le prix comprend:

- **L'encadrement** par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'État. La prise en charge de ses repas et nuitées
- **L'hébergement** et la réservation en gîte, en refuges de montagne, en pension complète (pique-nique le midi)

Le prix ne comprend pas:

- Vos vivres de courses
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro...
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> roc.ecrins@gmail.com

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918